

Circonscription de
Saint-Avertin

Dossier suivi par
Sylvie DELAFONT

T 02 38 83 49 34
F 02 47 60 77 79
ce.ien37av
@ac-orleans-tours.fr

267, rue Giraudeau
CS 74212
37042 Tours Cedex 1

Tours, le 10 septembre 2018

A

Mesdames, Messieurs, les enseignants

S/c de Mesdames et Messieurs les IEN de
circonscription

S/c de Mesdames et Messieurs les Directeurs
d'Ecole

Objet : Mise en place de la circulaire ASTEP (B.O. n°24 du 17 juin 2010)

J'ai l'honneur de vous confirmer que le partenariat engagé avec l'université F. Rabelais de Tours (UFR de Sciences et Techniques) est reconduit en 2018/2019 sur l'agglomération tourangelle uniquement.

Les objectifs de l'Accompagnement en Sciences et Technologie à l'Ecole Primaire vont dans le sens du développement des compétences langagières orales et écrites dans le cadre des domaines 1 et 4.

La mise en place de ce dispositif nécessite des classes volontaires pour accueillir des étudiants en licence scientifique qui les accompagneront dans la réalisation d'une séquence pédagogique les **jeudis après-midi** de la période 4.

Le domaine investi en sciences est libre et doit respecter les programmes des cycles 1 à 3.

Cet accompagnement sera validé par l'université. Les étudiants recevront une formation préalable dispensée par les professeurs de sciences de l'ESPE au cours du mois de janvier 2019.

Les classes sont accompagnées sur une séquence de 6 semaines, quel que soit le niveau de la maternelle au cycle 3.

Pour poursuivre ce partenariat, nous vous demandons de faire acte de candidature **avant le mercredi 17 octobre 2018** auprès de Madame Delafont, IEN sur la circonscription de Saint-Avertin, chargée de l'enseignement des sciences sur le département.

Vous voudrez bien renseigner et envoyer par courriel uniquement l'imprimé joint aux adresses suivantes :

- ce.ien37av@ac-orleans-tours.fr
- magaly.caravanier@univ-tours.fr (responsable du dispositif ASTEP)

Pour les projets retenus, les enseignants s'engagent à participer à une animation pédagogique **le mercredi 14 novembre de 16h00 à 19h00 à la faculté des Sciences**, Parc de Grandmont à Tours.



L'animation se déroulera en deux temps :

- Formation en lien avec les écrits scientifiques et les démarches en sciences et en technologie
- Rencontre avec les étudiants accompagnateurs et constitution des binômes.

2/2

La charte ASTEP jointe à ce courrier précise le rôle de chacun et les attendus de ce dispositif.

Dominique BOURGET

Pièces jointes :

- Imprimé d'inscription ASTEP 2018-2019
- Charte ASTEP